

... « Ducas mihi censum propter qui deberem (di)mittere illam terram qua ego gladio accepi. *Vzalyi esmi tu bukatu zemlye, choczu stobi my szya dostalo.* Postquam domini tui non venerant prodie, tunc ego mittam ad meos homines ad terram e comisso. »⁵³

La phrase ukrainienne englobée dans le texte latin de la réplique d'Étienne le Grand fut, de toute évidence, prononcée par lui dans un moment d'énergie, pour se faire mieux comprendre de *Firley*, chose que l'ambassadeur a reproduite textuellement. L'incident prouve que le voïvode moldave connaissait et utilisait la langue slave. En effet, si *Firley* avait eu la fantaisie de traduire lui-même au milieu du texte latin une phrase en slave, on ne pourrait pas expliquer l'emploi, pour la notion de « un bout de terre », du terme slavo-roumain *bukata*, au lieu des termes spécifiquement ukrainiens ou polonais, *szluka* ou *kuśak*⁵⁴.

Il semble du reste que le prince n'était pas seul à connaître le slave, et qu'il en était de même de ses boyards.

En effet une étude généalogique entreprise par *I. C. Miclesco-Prăjesco*⁵⁵ semble prouver pour autant que nous sachions⁵⁶, que les notaires de la chancellerie voïvodale, qui rédigeaient au XV^e siècle et même plus tard les chartes slavones de la Moldavie, appartenaient presque tous aux vieilles familles dont l'origine remontait à la fondation de l'Etat.

⁵³ Cf. *ouvr. cité*, p. 479.

⁵⁴ *Ion Bogdan, ouvr. cité* p. 488.

⁵⁵ *Despre unități dregători moldoveni din sec. XVI—XVIII și neamurile lor* (étude en manuscrit que l'auteur a eu l'amabilité de nous communiquer).

⁵⁶ Voilà ce que nous a écrit à ce sujet le 15 juillet Monsieur *I. C. Miclesco-Prăjesco*:

... « je suis parvenu à la conviction que les notaires qui apparaissent comme scribes de documents aux XV^e et XVI^e siècles, loin d'être des fonctionnaires mineurs, ordinairement des moines, comme le croyaient certains de nos historiens, étaient, presque sans exception, recrutés dans les rangs des plus grandes familles de boyards. On rencontre à cette époque une véritable caste de lettrés, qui détiennent une sorte de monopole des questions regardant la chancellerie moldave. Je songe à tous les grands logothètes qui se sont succédés aux conseils princiers, depuis les premiers voévodes jusqu'à Vasile Lupu, c'est-à-dire durant près de trois siècles. Presque tous, ils ont franchi tour à tour les degrés hiérarchiques de la chancellerie, commençant par être scribes (*diac*, *dascâl*, *pisar*), puis troisièmes logothètes, seconds logothètes, pour finir par être grands logothètes. C'est le cas d'un Mihail logofătul, d'un Ion Dobrul, d'un Toma logofăt, d'un Ion Tăutul, d'un Gabriel Totrușan, d'un Toader Boboioag, d'un Mateiaș, des Moghila, des Stroici, des Gavrilaș, Mateiaș et de bien d'autres encore.

Presque sans exception, ils sont les descendants des boyards fondateurs de la Moldavie et, comme tels, ils sont apparentés, — dans une proportion bien plus forte qu'on ne l'a supposé jusqu'ici — tant entre eux, qu'avec tous les boyards du conseil princier, et même ordinairement, avec les princes aussi. Cette proportion ne saura être précisée qu'après utilisation systématique des données généalogiques que nous livrent les actes particuliers internes.

Considérée sous cet angle, la question de l'emploi de la langue slavonne dans les diplômes des XV^e et XVII^e siècles recouvre un aspect, nouveau: la connaissance du slavo-roumain par les notaires de cette époque pourrait n'avoir guère été acquise dans les écoles ou les monastères, mais bien plutôt héritée de famille, en d'autres termes la langue slavonne ne serait pas, comme on l'a cru jusqu'à présent, une langue morte, utilisée exclusivement par l'église et la chancellerie princière mais la langue de l'aristocratie d'alors, c'est-à-dire des fondateurs de l'Etat.

Nous touchons ici à l'un des grands problèmes de notre histoire, notamment de celle de la Moldavie, qui attendent encore leur solution ».